



## Appel à Prestataires Cahier des Charges de Consultation

### ----- **Organisation d'un évènement virtuel : Journée Ambition Europe 4, le 12 novembre**

#### ARTICLE I. CONTEXTE

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises est l'Agence économique régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est née en 2017 de la volonté du Conseil Régional de rassembler les structures économiques de l'ensemble de son territoire pour soutenir les entreprises, en lien avec les EPCI et les Départements. Elle est une association, sans but lucratif, financée par les pouvoirs publics, principalement le Conseil Régional.

L'Agence économique régionale accompagne les entreprises à toutes les étapes de leur croissance : création, développement, transformation... Elle déploie une offre de services qui répond aux principaux enjeux structurels des entreprises autour des 5 missions principales :

- **Développement Economique,**
- **Innovation,**
- **Europe-International,**
- **Emploi-Formation-Apprentissage,**
- **Attractivité (Invest)**

**Son action est concentrée sur les entreprises industrielles et de services à l'industrie, localisées sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur les 4 premières missions, et sur les entreprises potentiellement intéressées pour s'implanter en région, dans le cas de la 5<sup>ème</sup> mission.**

L'Agence emploie aujourd'hui près de 130 salariés, déployée à travers onze antennes réparties sur l'ensemble de la région. Elle est organisée également par service répondant aux besoins des 5 missions. Les 5 services reposent sur des compétences d'accompagnement d'entreprises par thématique : RH, Innovation etc... autour d'un socle commun : le métier de développement économique.

Site Agence : [www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr](http://www.auvergnerhonealpes-entreprises.fr)

#### ARTICLE II. OBJECTIFS

Dans le cadre de ses actions, l'Agence économique régionale accompagne notamment les entreprises régionales vers les financements européens sur plusieurs niveaux.

L'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises dédie une équipe de 6 experts (le "Bureau Europe" de l'Agence), basée sur Lyon et à Bruxelles, pour accompagner les entreprises, gratuitement, dans la recherche de financements européens et pour répondre à leurs questions : Comment financer un projet d'innovation ? Sur quel appel à projet se positionner ? Quelles solutions pour trouver des partenaires ? comment se faire accompagner pour monter mon projet ? ...

Cet accompagnement se décline en plusieurs volets selon le degré de connaissance, les objectifs et les besoins actuels des entreprises sur les financements européens :

- **Découvrir et comprendre les financements européens**

Pour les entreprises qui souhaitent avoir un premier niveau d'information sur les financements européens afin de trouver le programme le mieux adapté à leur projet.

- **Me préparer et me former pour déposer mon projet**

Destinés aux entreprises qui ont déjà identifié le financement européen pour leur projet et qui souhaitent acquérir les compétences nécessaires pour déposer leur dossier.

- **Augmenter mes chances de succès**

Pour permettre aux entreprises de maximiser leurs chances d'accéder aux financements européens en travaillant, par exemple, sur la recherche de partenaires, la propriété intellectuelle, la stratégie dans le cadre des projets européens.

Plus de 30 actions sont menées chaque année notamment l'organisation de la **journée Ambition Europe**, destinée aux entreprises régionales pour les sensibiliser aux projets européens et leur permettre de maximiser leurs chances d'accéder à ces financements. Elle se tient habituellement à Lyon à l'automne et réunit environ 300 participants.

Suite à la crise liée au coronavirus de ce début d'année, il a été décidé de faire cette **quatrième édition de la journée Ambition Europe sous format virtuel le 12 novembre**. Le choix de ce format, bien que lié aux incertitudes quant à l'évolution de la crise sanitaire, est assumé et doit être valorisé avec les atouts qu'il présente : possibilité de gérer son emploi de temps de façon flexible sur la journée, accès depuis toute la région sans nécessité de se déplacer, possibilité de voir en replay les ateliers manqués, networking ...

Afin d'organiser au mieux cet évènement, l'Agence recherche un prestataire qui pourrait l'accompagner pour mettre en place cet évènement, que ce soit sur le plan technique, pour le pilotage des différents prestataires impliqués ou pour conseiller l'Agence sur le déroulé de la journée.

A ce jour, le déroulé de la journée Ambition Europe 4 est prévu ainsi :

### **Déroulé prévisionnel**

#### Matinée - en studio à Lyon, animation par un journaliste

- Une conférence pédagogique et interactive pour découvrir les financements européens, principes généraux et fonctionnement (niveau débutant, environ 1/3 de notre cible)
- Une conférence de présentation du futur programme européen pour la Recherche et l'Innovation, Horizon Europe, par un intervenant de la Commission européenne (toute la cible)
- Diffusion de deux reportages réalisés en entreprises (idem)
- Table ronde avec des acteurs régionaux - 3 ou 4 invités (idem)



### Pause/networking

Présence des partenaires et experts sur leurs “stands virtuels” et accès à 1 ou plusieurs salons de discussion.

### Après-midi – depuis différents lieux/postes

- 9 ateliers thématiques (environ 1h30, sur deux créneaux): interventions de plusieurs experts, animation par le responsable d’atelier, un temps d’échange avec les participants autour de la présentation d’offres/demandes de partenaires.
- RDV virtuels individuels avec les experts, réservés à l’avance (aussi possible sur d’autres créneaux horaires que la journée selon les experts)

A noter que la journée étant virtuelle, le parcours du participant ne sera pas forcément linéaire. Il pourra tout au long de la journée revoir en replay les conférences et ateliers diffusés, avoir accès à une boîte à outils de vidéos/fiches pratiques sur les financements européens, réseauter avec les autres participants et aussi rencontrer des experts sur leurs stands virtuels. Il pourra également discuter dans des salons thématiques avec d’autres participants.

## ARTICLE III. LISTE DES PRINCIPALES PRESTATIONS ATTENDUES

Le prestataire aura pour mission d’aider l’Agence à mettre en place cet évènement sur le plan technique mais aussi en termes d’animation et de communication. L’Agence dispose d’un budget de 20 000 euros pour l’ensemble de la prestation.

### **Solution technique et configuration de la journée**

Le prestataire devra **proposer une solution technique** permettant de gérer l’ensemble de la journée telle que décrite dans le chapitre précédent :

- Inscription des participants à la journée en général et création d’un planning individualisé pour les différents temps forts de la journée (conférences, ateliers...). Système de relance ou d’alerte auprès des inscrits.
- Diffusion des ateliers / conférences avec enregistrement pour permettre un accès en différé/replay, et un système de questions écrites du public. Pour la matinée, un format “studio” dans nos locaux à Lyon devra être mis en place par le prestataire avec le matériel, la technique et les moyens humains nécessaires pour assurer la bonne diffusion.
- échanges entre les participants (salon virtuel par exemple) en accès libre, ou avec un animateur/modérateur si pertinent
- Échange avec les exposants (partenaires) en accès libre ou sur rendez-vous dans un espace dédié (stand virtuel par exemple)
- Echange avec les experts sur rendez-vous. L’outil devra permettre la gestion des plannings.
- Accès à des ressources mises en ligne au préalable (documents, vidéos) sous forme de “boîte à outils”.

Le prestataire sera également chargé de paramétrer cette solution technique pour l’organisation de la journée (configuration des ateliers et conférence, paramétrage de l’inscription et des emails transactionnels avec les participants, mise en ligne des contenus de la boîte à outil...)

Cette solution devra être la plus ergonomique possible et facile d’utilisation pour le participant et



respecter la RGPD. Idéalement, elle pourra être personnalisée pour être au couleurs de l'évènement Ambition Europe 4.

La solution proposée par le prestataire peut être développée par le prestataire lui-même, ou il peut faire appel à une ou plusieurs solutions externes qui seront incluses dans sa proposition. Cependant, il restera l'interlocuteur de l'Agence régionale sur ce sujet. La plateforme d'inscription devra être prête pour le lancement des inscriptions la semaine du 23 septembre 2020.

Le prestataire devra accompagner également l'Agence régionale dans le bon déroulement technique de la journée : vérifications avec l'ensemble des intervenants de la faisabilité technique de leur intervention, brief des animateurs d'ateliers et intervenants sur les aspects techniques (les problèmes éventuels qui peuvent être rencontrés et les solutions envisagées) ...

### **Contenu et animation**

Le prestataire devra également conseiller l'Agence pour l'aider à adapter son programme pour maximiser les chances de réussite de ce format virtuel : enchaînement des temps forts, conseil et accompagnement sur les déroulés des conférences et ateliers pour dynamiser les échanges. L'objectif étant d'éviter le décrochage des participants et de maximiser le taux de complétion aux temps forts.

Le prestataire devra également former et conseiller les animateurs des ateliers aux techniques d'animation en ligne, la plupart étant plus habitués à de l'animation en présentiel. Cela pourra se présenter sous la forme d'une session de formation à distance ou en présentiel à plusieurs, ou de manière individuelle pour chaque animateur.

### **Support de communication (en option)**

Le prestataire devra également mettre en page un livret numérique de la journée (textes fournis) qui sera accessible au participant lors de la journée. Ce livret reprendre le même type de contenus que l'édition précédente ([https://auvergnerhonealpes-entreprises.fr/sites/default/files/livret\\_participant\\_journee\\_ambition\\_europe\\_3\\_vweb.pdf](https://auvergnerhonealpes-entreprises.fr/sites/default/files/livret_participant_journee_ambition_europe_3_vweb.pdf)). Le prestataire devra proposer une nouvelle mise en page en lien avec notre nouvelle charte et intégrer les textes fournis.

S'il le souhaite, le prestataire pourra également proposer un autre mode de diffusion plus innovant et plus adapté de ces contenus auprès des participants.

## **ARTICLE IV. LIVRABLES ET MODE DE SELECTION**

Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises attend des prestataires consultés une grille tarifaire détaillant le **coût** de chacune des prestations attendues (devis à option), listées précédemment, sachant que toute proposition complémentaire sera étudiée avec la plus grande attention.

Le coût, bien que très important, ne sera pas le seul critère de sélection du prestataire.

Seront également pris en compte :

- Des références sur l'organisation d'évènements comparables que ce soit sur le plan technique ou sur les contenus, l'animation et la communication



- Les fonctionnalités et l'ergonomie de la solution technique proposée
- Les compétences des intervenants et interlocuteurs de l'Agence
- La compréhension du sujet des financements européens
- La présentation claire et précise du déroulement des différentes phases des prestations demandées

Nous attendons enfin des prestataires consultés un dossier présentant leur structure et les moyens humains et techniques qui seront mis à notre disposition pour chacune des prestations, ainsi que des références sur chacune des prestations proposées

La connaissance de notre fonctionnement (structure parapublique), de notre cible principale (entreprises industrielles) et de notre environnement (Pouvoirs Publics, pôles de compétitivité, centres techniques, laboratoires...) seront un plus dans le choix du prestataire.

- ✓ Présentation de la société et des membres de l'équipe en charge de la mise en œuvre du projet
- ✓ Budget détaillé et pertinence de la répartition du budget global.

#### ARTICLE V. DELAIS ET PLANNING DE LA PRESTATION

Compte tenu de l'objectif, des délais impartis, le prestataire choisi s'engage à respecter les dates des principales étapes du planning suivant :

- **Date de réponse : au 24 aout au soir**
- **Choix du prestataire : le 28 aout**
- **Réunion de lancement du projet avec le prestataire : 31 août - 14h – Lyon / visio**
- **Ouverture des inscriptions : entre le 23 et 30 septembre**

#### ARTICLE VI. DELAI DE REMISE DES OFFRES

Les offres doivent parvenir à Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises par mail, à l'attention de Estelle Girard [egirard@arae.fr](mailto:egirard@arae.fr), copie Vinciane BOURDEL: [vbourdel@arae.fr](mailto:vbourdel@arae.fr), au plus tard le 24 aout au soir.

#### ARTICLE VII. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET DROITS D'EXPLOITATION

L'ensemble des droits (notamment d'exploitation, de reproduction et de diffusion) relatifs à la propriété intellectuelle des contenus, quel qu'en soit leur forme, produits par le prestataire dans le cadre de cette prestation est transféré à l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

#### ARTICLE VIII. CONFIDENTIALITE

Le prestataire est tenu au secret professionnel et à l'obligation de discrétion pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions relatifs à des interlocuteurs - personnes morales ou physiques - dont il aura eu connaissance au cours de l'exécution des travaux et sans limitation de durée après la fin de ceux-ci.

Il s'interdit notamment toute communication écrite ou verbale relative à cette prestation et



toute remise de documents à des tiers sans l'accord préalable d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

#### ARTICLE IX. CONTACT

Pour toute question, vous pouvez contacter Maud Schneider (jusqu'à 14 août) : 04 37 37 85 81 et Estelle Girard (à partir du 17 août) : 04 72 75 47 92.